

# Comité **National BOWLING**

## Département Sport

**François GUILLOU**

06 25 88 21 30

Mail : guillou.francois@wanadoo.fr

**Communication à l'ensemble des  
licenciés Bowling FFBSQ**

Grigny, le 15 juin 2009

### **Objet : Conditions de jeu – aujourd'hui et demain**

#### *Le constat ...*

Depuis plusieurs étapes de Master, nous avons entendu des critiques concernant la qualité des huilages proposés, certaines d'entre elles mettant directement en cause le matériel utilisé (l'Authority 22), d'autres la compétence des personnels et bénévoles impliqués dans cette mission.

Nous tenons aujourd'hui à vous préciser les conditions dans lesquels ces travaux sont effectués, ainsi que les grands axes de notre politique « Conditions de jeux » pour la prochaine saison sportive.

Tout d'abord, concernant les conditions de jeu que vous avez rencontré sur les différentes étapes du Master (ainsi que sur les finales nationales), il nous faut préciser que les consignes et donc les programmes de huilage qui en découlent sont préparés et décidés par la Commission Technique et ne sont jamais le fait d'un seul membre de celle-ci. Certes, les débats sont souvent aussi vifs que la problématique est complexe, mais au final la décision prise doit être entendue comme collégiale, même si la solution retenue ne retient pas l'unanimité des suffrages de la Commission Technique.

Les huilages sont ensuite effectués par des membres de cette même commission technique avec notre machine Authority 22. Celle-ci est entretenue par des techniciens de la commission technique avec l'assistance précieuse de notre partenaire Valcke. Notre machine se déplace beaucoup et ces phases d'entretien sont particulièrement critiques car un matériel de précision comme une machine à huiler nécessite des conditions de voyage que nous n'avons pas toujours su garantir.

Pourtant, malgré ces déplacements fréquents, les techniciens de notre Authority 22 ont toujours fait le maximum pour appliquer des huilages en conformité (selon les relevés effectués) avec les consignes énoncées, notamment grâce au support de la société Valcke et à de nombreuses heures de bénévolat des membres de la Commission Technique.

Malgré tout, nous avons entendu certaines inquiétudes concernant la capacité de notre machine à dégraisser de façon satisfaisante.

Notons tout d'abord que le matériel Authority 22 est particulièrement fiable et est reconnu par la plupart de ses utilisateurs. Cette machine est notamment utilisée pour effectuer les conditions de jeu de l'étape française EBT de Saint-Maximin (reconnues à la hauteur de cet événement).

Cependant, et pour faire taire les critiques récurrentes sur ce sujet, nous avons fait le choix lors de la dernière étape du Master de Lomme d'utiliser, comme cela peut se faire parfois, une autre machine pour effectuer le dégraissage des pistes. Malgré cette manipulation, les mêmes critiques sont à nouveau apparues à l'issue de l'étape. Les débats pourront durer encore pendant des mois car ce sujet, particulièrement sensible et s'appuyant essentiellement sur des ressentis parfois subjectifs, nécessite des compétences pointues rarement détenues dans leur ensemble par les joueurs ou par nos techniciens.

### *Et l'avenir ?*

Cette dernière saison a toutefois mis en valeur nos limites pour assurer de façon homogène et efficace des conditions de jeu stables et satisfaisantes, avec un coût financier et humain raisonnable (très nombreux déplacements et entretien lié, heures de bénévolat, nécessité de comprendre les environnements des différents centres visités, ...).

Ainsi, pour la saison à venir, nous avons décidé de revoir radicalement notre politique « Conditions de jeu » en transférant la responsabilité de la mise en œuvre des consignes fédérales aux centres d'accueil des compétitions.

A partir de la saison 2009-2010, tous les huilages des finales nationales, des étapes du Master et des championnats des clubs seront réalisés par les techniciens des centres avec leur propre matériel.

Les profils de huilage attendus par la Commission Technique seront déterminés plusieurs mois à l'avance, lors de la préparation du calendrier et seront donc transmis particulièrement tôt aux centres concernés afin de leur permettre de prendre toutes les dispositions nécessaires.

Différents profils seront proposés, en fonction des compétitions, des centres concernés et de leur matériel.

Etant donnée cette nouvelle disposition, il n'est donc pas concevable d'attribuer des compétitions dans des centres qui ne seraient pas techniquement en mesure de mettre en application les consignes fédérales.

Ainsi, pour pouvoir juger de cette capacité, un programme de labellisation des centres de bowling est en cours de définition par le Comité National Bowling. Le détail de ce programme sera communiqué dès que l'ensemble des critères de notation sera connu, qu'ils relèvent des conditions de garantie d'application d'un profil de huilage ou des capacités d'accueil d'une finale nationale. Parallèlement, un contrôle des huilages envisagés sera mis en œuvre très en amont, dès l'homologation des pistes des centres concernés. Ces contrôles seront, outre les paramètres habituels, orientés vers les capacités de dégraissage et de persistance des réglages machine.

Ce nouveau programme global ne sera pas simple à mettre en œuvre et ne pourra voir son aboutissement dans son intégralité dès la saison prochaine. Ainsi, nous avancerons par étape en commençant dès le début de la saison 2009-2010 par le transfert de responsabilité des huilages aux centres d'accueil. Le programme de labellisation sera défini d'ici le début de saison et sera testé grandeur nature pendant la prochaine saison sportive. En parallèle, notre capacité à contrôler des huilages sur l'ensemble du territoire (en étroite collaboration avec les Ligues Régionales) sera renforcée par un plan d'accompagnement particulièrement ambitieux (matériel et formation).

Notre volonté est de vous faire bénéficier de l'ensemble du dispositif pour la saison sportive 2011, même si les premiers effets de notre nouvelle politique devraient pouvoir être ressentis dès le début de la prochaine saison.

Enfin, pour terminer sur les sujets qui sont susceptibles de ne pas être correctement compris, nous avons décidé, pour la finale du Master, de confier au centre de Limoges la préparation des pistes et les tests de huilage, selon des consignes définies par la Commission Technique. Le huilage sera donc effectué par les techniciens du centre avec leur propre matériel, afin de nous mettre en situation d'application de nos nouvelles mesures dès cette fin de saison.

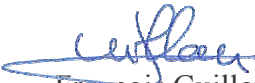
De la même façon, la finale nationale de la Coupe de France sera effectuée avec la machine A22 du centre de Nantes-Saint-Sébastien.

Bien sûr, nous espérons mettre en œuvre un cercle vertueux pour permettre à chaque centre d'être en mesure d'appliquer des conditions de jeu cohérentes et contrôlables, et ce, par un accompagnement adapté. Nous sommes en relation directe avec les fabricants et revendeurs de machines à huiler afin de nous permettre d'acquérir toute l'expérience nécessaire à cet accompagnement.

Vous l'avez compris, nous avons décidé de prendre à bras-le-corps ce sujet épineux et polémique et de vous donner le maximum de visibilité sur les conditions de jeu que vous rencontrerez dans les années à venir. Notre volonté est également d'en finir avec les discussions stériles et interminables sur les conditions de jeu. Pour cela, nous nous engageons aujourd'hui à vous faire part sans langue de bois et sans secret de l'avancement de nos travaux, et à rester à l'écoute de vos remarques et de vos propositions.

Communication, Transparence et Ecoute sont nos engagements.

Ensemble, nous préparons notre avenir. C'est donc également avec l'honnêteté, la collaboration et l'humilité de tous que nous avancerons. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous soutenir dans cette démarche constructive.

  
François Guillou  
CNB / Département Sport